



BONNÉTABLE

SAINT GEORGES DU ROSAY

NOGENT LE BERNARD

Règlement
Rallye moderne

51^E RALLYE LE MANS

16 juillet 2016



ORGANISATION



6^E RALLYE VHC

4^E RALLYE VHR

www.ecurielemans.org

FRANCEBOISSONS
servir, animer, réussir

Sarthe
Le Département



SUPER U
Bonnétable

43 avenue Du 8 Mai 1945 • Tél : 02 43 52 11 22 • www.supers-bonnebtable.com



GARAGE DE LA FORÊT
EURO REPAR
CAR SERVICE
Service cartes grises
Station ESSO
87, Avenue de la Forêt
72110 BONNÉTABLE
Tél. 02 43 29 30 40



ASA Maine Bretagne



REGLEMENT PARTICULIER RALLYES

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.

51^{ème} RALLYE REGIONAL LE MANS SAMEDI 16 JUILLET 2016 BONNETABLE

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : dès l'obtention du permis d'organisation de la ligue Bretagne Pays de la Loire

Ouverture des engagements : 15 mai 2016

Clôture des engagements : 4 juillet 2016

Parution du road-book : 15 juillet 2016 16h00 à 20h00 Bar l'Entracte place du Général de Gaulle
16 juillet 2016 7h30 à 9h30 salle Mélusine

Dates et heures des reconnaissances : 15 juillet 2016 de 16h00 à 20h00 le 16 juillet de 7h30 à 11h00

Vérifications des documents et des voitures le : 16 juillet à Bonnetable de 7 h30 à 11h00 salle Mélusine :

Heure de mise en place du parc de départ le 16 juillet à Bonnetable de 8h00 à 11h30 parking salle
Mélusine :

1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs le 16 juillet à Bonnetable 10 h 00 salle Mélusine:

Publication des équipages admis au départ le 16 juillet à Bonnetable 12 h 30 salle Mélusine:

Publication des heures et ordres de départ le 16 juillet à Bonnetable 12 h 30 salle Mélusine

Départ du rallye moderne 15 minutes après la dernière VHC

Arrivée du rallye 1^{ère} voiture 20h37

Vérification finale le 16 juillet à Bonnetable parking salle Mélusine:

Publication des résultats du rallye le 16 juillet à Bonnetable 30 minutes après l'arrivée de la dernière
voiture salle Mélusine.

Remise des prix le 16 juillet à Bonnetable 21h30 car podium de l'A C O

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile de L'ACO Maine Bretagne organise le 16 juillet 2016 avec le concours de l'Ecurie le Mans le 51^{ème} Rallye Le Mans en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Bretagne Pays de la Loire le **28/04/2016** sous le numéro **R 29** et par la FFSA le sous le numéro

Comité d'Organisation

Président : André GRISON.....

Secrétariat du Rallye, Adresse : Ecurie LE MANS 30 rue Onias Martin 72110 Bonnetable

Téléphone : 02 43 29 13 45 portable 06 07 68 57 82

Mail andre.grison@wanadoo.fr Site Internet www.ecurielemans.org

Permanence du Rallye : Jusqu'au 15 juillet 2016 au secrétariat du rallye

Le 16 juillet salle Mélusine: Téléphone 02.43.29.62.74

Organisateur technique

Ecurie Le Mans André GRISON
Adresse : 30 rue Onias Martin 72110 Bonnetable.

1.1P. OFFICIELS

Président du collège des commissaires Sportifs :	José CHAUDET	Licence n° 1202/2493
Membres	Jean Jacques PECHON ROSSEL Pierre PELOSI	Licence n° 1201/2527 Licence n° 1201/136305
Directeur de course voiture trico	Jean Claude LEFORESTIER	Licence n° 1318/1756
Directeur de Course :	Joseph LORRE	Licence n° 1202/10395
Directeur de Course Adjoint :	Claudette MARANDEAU Myriam MAWDSLEY	Licence n° 1507/6807 Licence n° 1303/11115
Directeur de course ES 1	Patrick DELIAS Roger GIRARD	Licence n° 1210/18371 Licence n° 1315/23809
ES 2	Jean François POMMIER Michel CHEVEREAU Pierre SCHUBLER Jacques MELIS	Licence n° 1201/9173 Licence n° 1201/2543 Licence n°1202/27374 Licence n°1201/6680
Médecin Chef :	Abdelkader BOUNAAMA	
Commissaires Techniques :	Robert PASSE Patrick GUILLEUX Romain THIPHAINE Claude JOUANNEAU Alexis TONDEREAU Jean Luc BOURNEX	Licence n° 1201/51283 Licence n° 1314/55340 Licence n°1201/155300 Licence n°1201/58137 Licence n° 1201/242221 Stagiaire Licence n° 1315/11351
Chargés des relations avec les concurrents :	Emmanuel NICOLAS Jean Michel TATIN Marie Laure HERRAULT	Licence n° 1201/140071 Licence n 1201/6575 Licence n° 1201/222263
Commissaire voiture balai :	Luc DEHAN	Licence n° 1202/6495
Directeur de course VHRS	Christian ISNARD	Licence n°1202/210777
Commissaire sportif VHRS	Gilles GUILLIER	Licence n°1507/2504
Chronométrateurs	Loïc GAGNEUX Cyril VALLEE Daniel HERVIEUX Philippe MAUROY	Licence n°1507/ 15785 Licence n°1507/123878 Licence n° 1318/179222 Licence n° 1201/163031
Chargés des relations avec la presse :	André GRISON	Licence n°1201/29481

1.2P. ELIGIBILITE

Le 51^{ème} Rallye LE MANS compte pour la coupe de France des rallyes 2016 coefficient 2
Le Championnat des rallyes pilotes et copilotes de l'ACO 2016.
Le trophée des écuries de l'ACO 2016.
Le Trophée Jacky DEBORDE de la ligue Bretagne Pays de Loire.

1.3P. VERIFICATIONS

Les vérifications administratives auront lieu le : 16 juillet 2016 de 7h30 à 11h00 salle Mélusine.
Les vérifications techniques auront lieu le 16 juillet de 7h30 à 11h00 au complexe sportif.
Les vérifications finales seront effectuées : Garage de la forêt à Bonnétable.
Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 51ème Rallye Le MANS doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, **avant le 4 juillet 2016 à ECURIE LE MANS André GRISON 30 rue Onias MARTIN 72110 BONNETABLE.**

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 90 voitures 130 maximum avec le VHC et VHRS.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 290 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 580 €

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.

Assistance au Complexe sportif de Bonnetable

Les remorques et plateaux seront interdits dans la zone d'assistance uniquement sur le terrain annexe.

4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le 51ème Rallye LE MANS représente un parcours de 108 km 990.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39 km 390

Les épreuves spéciales sont : St GEORGES du ROSAY 8 km 190 x 3

BONNETABLE 4 km 940 x 3

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu le : 15 juillet de 16h00 à 20h00 et le 16 juillet de 7h30 à 11h00.

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : combinaison blanche ou orange Chasuble Orange.
- Chef de poste : Badge officiel

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

La remise des prix se déroulera le : 16 juillet au Car Podium de l'ACO à 21 h30.

SCRATCH 1er 350€
2ème 270€
3ème 165€
4ème 90€ (si + de 60 partants)
5ème 45€ (si + de 70 partants)

GROUPE 1er 120€ (si + de 5 partants)

CLASSE 1er 290€ (145€ si 1 seul partant)
2ème 165€ (si + de 3 partants)
3ème 80€ (si + 5 partants)
4ème 50€ (si + 8 partants)
5ème 30€ (si + 10 partants)

Les classes A et AK seront séparées

1^{er} équipage féminin : 290€ (145€ si 1 seul équipage partant)

Des coupes seront distribuées :

Aux trois premiers du classement général
Aux premiers de chaque groupe
Aux premiers de chaque classe
Au premier équipage féminin
Coupes pour les commissaires